

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Portugais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA Anglais - Portugais	Jury par défaut	Tous les candidats	30	230	80	102	20	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- maîtriser (niveau B1 minimum) les deux langues étrangères choisies, à l'oral comme à l'écrit .

Attention : les débutants ne sont pas acceptés .

- bien maîtriser le français, tant au niveau oral qu'écrit (niveau C1)

- être autonome: savoir s'organiser, gérer son temps, planifier son travail.

- maîtriser les techniques d'expression écrite et orale (syntaxe et orthographe), en français et dans les deux langues étrangères choisies, en particulier pour se former au travail de la traduction.

- savoir identifier une problématique, construire, développer et rédiger une argumentation.

- savoir analyser et interpréter des documents divers (textes de presse, documents audio, documents visuels).
- forte motivation pour les langues et matières d'application (droit, économie, gestion, informatique).
- intérêt prononcé pour le monde socio-économique et les questions internationales
- aimer lire, en particulier la presse
- s'intéresser à l'histoire des civilisations et des sociétés ainsi qu'aux grandes questions contemporaines.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Orientée vers le monde des affaires à l'échelle internationale et celui de la traduction spécialisée, la formation LEA est construite sur deux langues, pour lesquelles une bonne maîtrise de départ est indispensable (niveau B1 minimum). Elle vise à former des professionnels trilingues spécialistes des contextes économiques, politiques, culturels et sociaux des aires culturelles concernées. Elle inclut l'apprentissage des mécanismes comptables, des techniques de gestion et de marketing, du droit, ainsi que la connaissance du contexte général des entreprises dans deux aires linguistiques différentes.

Enseignements de L1 :

- pour les deux langues : grammaire, expression écrite et orale
- civilisation des pays concernés : histoire, géographie, économie, systèmes politiques et sociaux, institutions

- communication interculturelle
- initiation à l'économie
- initiation au droit
- informatique
- renforcement en français
- ateliers d'aide à la réussite

Deux parcours au choix en L3 : Affaires et commerce ou Traduction spécialisée.

Rappel : les débutants ne sont pas acceptés.

Cette licence vous intéresse ? Consultez [ESPACE LYCEEN](#).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La CEV a utilisé un traitement algorithmique pour recueillir les données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers et permettant d'évaluer :

Ø La qualité de l'expression écrite et orale en français

o Notes de français en première et dans les épreuves anticipées du bac

Ø La capacité d'analyse, de raisonnement ainsi que l'ouverture sur le monde

o Notes de première et terminale en histoire géographie, en mathématiques ou en enseignement scientifique, éventuellement en sciences économiques, notes de terminale en philosophie

Ø La qualité de l'expression écrite et orale dans les deux langues étrangères de la formation

o Notes de première et terminale dans les deux langues du parcours concerné

Ø La méthode de travail, l'autonomie, la capacité à s'investir, l'engagement

o Appréciations du conseil de classe sur la Fiche Avenir

La CEV a également tenu compte du « projet de formation motivé », des informations incluses dans le formulaire intitulé « Activités et Centres d'intérêt » ainsi que des documents téléchargés par les candidats, notamment lorsque ces derniers n'avaient pas étudié l'une des deux langues étrangères de la formation dans le cadre de l'enseignement secondaire français ou lorsqu'ils étaient en réorientation ou encore lorsqu'ils étaient ou avaient été scolarisés dans des pays étrangers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces

dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La CEV tient à rappeler :

- qu'un niveau B2 minimum en français est exigé. Les candidats qui préparent ou qui ont obtenu un diplôme de fin d'études secondaires étranger sont invités à télécharger dans l'onglet « Documents » tout élément qui atteste de ce niveau minimum.
- qu'un niveau B1 minimum est exigé dans chacune des deux langues du parcours. Les débutants dans l'une ou les deux langues du parcours choisi ne sont pas admis dans la formation.
- qu'un candidat qui n'a pas étudié dans le cadre de l'enseignement secondaire l'une des deux langues du parcours visé doit attester qu'il a bien un niveau B1 minimum dans cette langue. Ce candidat est donc vivement invité à télécharger dans l'onglet "Documents" tout élément qui atteste son niveau dans ladite langue. La CEV tient à préciser que le fait de déclarer être né dans un pays étranger, avoir une famille d'origine étrangère, avoir visité un pays étranger, etc. ne suffit pas à attester un niveau B1 dans une langue étrangère.
- qu'un candidat ayant obtenu un diplôme de fin d'études secondaires dans un pays qui relève de la procédure Etudes en France doit obligatoirement télécharger un certificat de scolarité attestant son inscription dans un établissement d'études supérieures français l'année universitaire où il formule sa candidature.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	-		Notes de Première et de Terminale dans matières liées aux attendus nationaux ou locaux de la formation : français, philosophie, histoire-géographie, économie suivant les séries du baccalauréat - Notes obtenues dans les langues du parcours choisi,	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	-		Pour les candidats en réorientation, la CEV a tenu compte des notes obtenues au baccalauréat ou à un diplôme équivalent et des résultats obtenus lors d'une ou plusieurs éventuelles formations suivies.	Très important
Savoir-être	-		-	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	-		La CEV a également tenu compte du projet de formation motivé, notamment quand le candidat n'avait pas étudié, dans l'enseignement secondaire, l'une des langues du parcours choisi.	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	-		-	Important

Signature :

Daniel Mouchard,
Président de l'établissement Université Sorbonne
Nouvelle Paris 3